

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 AVRIL 2018

Présents : G. DESIAGE, V. FRANGEUL, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, Y. LENOËL, J.-P. MEUDEC, D. MORIN, P. POITEVIN, F. PANNETIER, A. LEVÊQUE.

Excusés : B. GRASLAND, D. LAURENT, P. LE SAUX, S. MASSOT, J.-P. LEPOIDEVIN, M. JOSSE.

Ouverture de la séance à 19h00.

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

10 membres du Conseil d'Administration sur 16 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement (pouvoirs de P. Le Saux à D. Morin, de D. Laurent à P. Poitevin, de J.-P. Lepoidevin à F. Pannetier, de S. Massot et de M. Josse à C. Langouët).

Point sur les clubs et les effectifs (C. Langouët)

86 affiliations au 5 avril 2018 pour 3509 licenciés (contre 90 affiliations pour 3671 licenciés à N-1).

191 nouveaux licenciés contre 214 à N-1 ; 3318 renouvellements contre 3457 à N-1.

68 MI contre 92 à N-1.

86 renouvellements d'affiliations contre 89 à N-1 ; 5 clubs non-réaffiliés : Saint-Malo Sports Loisirs et Amicale Cyclo Bettonnaise (vont le faire bientôt), Amicale Cyclo de Vildé-Hirel, UASOF Rennes et AS Timac de Saint-Malo.

Quelques rappels (A. Lévêque)

- Correction des CA : Ne pas oublier de répondre pour le 1er jet du CR et pour le CR corrigé.
- Absence au CA : Ne pas oublier de répondre à tous et de donner procuration.
- Remboursements frais : Les donner au Trésorier lors de chaque CA et encaisser rapidement les chèques.
- Chaque réunion de commission doit générer un CR qui doit être envoyé à tous les membres du CA.
- Le Trésorier doit envoyer le bilan financier à chaque responsable de commission et au Président avant chaque CA. Pour cette fois-ci, il sera envoyé après le CA pour des raisons de panne d'ordi.

AG du CoDep (A. Lévêque)

Elle aura lieu à la Maison des Sports à Rennes le samedi 20 octobre 2018 en après-midi. A. Lévêque a déjà réservé deux salles ainsi que la cafétéria.

Modification des statuts et du RI (A. Lévêque)

Les statuts actuels datant de 2005 ont été un peu modifiés lors de l'AGE de janvier 2017 quant au changement de date pour l'arrêt des comptes.

Ils sont consultables sur le site du Comité, tout comme le Règlement Intérieur.

Il serait bon de commencer à réfléchir pour les adapter au temps présent de façon à les soumettre aux élus lors du CA de juin et les présenter lors de la prochaine AG pour approbation ; A. Lévêque, P. Le Saux et C. Langouët se réuniront pour piloter ce travail (voir avec les statuts réactualisés de la FFCT et du CoReg).

.

Compte rendu CA CoReg (A. Lévêque)

Le dernier CA a eu lieu le 7 mars et le CR n'est pas encore arrivé. Plusieurs points ont été évoqués :

- CNDS
- Assurance déplacements CoReg/CODEP : il s'est révélé que l'assurance n'a pas voulu fonctionner car le quota de sinistres avait été atteint.
- Une réunion est prévue le 12 avril à Loudéac entre les membres des Bureaux des 4 CoDep, le CoReg et la Fédé pour mettre en place l'outil informatique Office 365 qui vise à harmoniser les adresses-mails des différents CoReg et CoDep. Exemple : departement35-presidence@ffct.org pour le Président du Codep 35.
- Baisse des licenciés : au 7 mars, 635 licenciés en moins sur les 4 départements bretons par rapport à N-1.
- 30 personnes sont inscrites pour le séjour de Longeville.
- Un séjour à Combourg est à l'étude pour 2019.

CNDS (A. Lévêque)

- Une réunion sous l'égide du CROS a eu lieu à Ploufragan le 12 février et une autre à Rennes le 12 mars sous l'égide du CDOS pour informer des priorités données pour 2018 : maintenir l'emploi (grosse partie de l'enveloppe), corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive (Féminines, Handicap, Jeunes, Public socialement défavorisé, Territoires carencés), promouvoir le sport santé sous différentes formes, renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.
- A noter également la fin des coupons sport.
Il faut s'attendre à une diminution très substantielle des subventions de l'Etat. La formation ne sera plus financée (3 500€ en 2017 pour notre Comité).
Les membres du Bureau se réuniront début mai pour finaliser le dossier qui est à déposer pour le 13 mai (ils s'aideront du dossier du CoReg).

Communication à tous les licenciés (A. Lévêque)

Pas d'avancée depuis le dernier CA : il reste à rentrer les adresses-mails de tous les licenciés du 35 pour pouvoir leur envoyer une sorte de newsletter environ tous les deux mois mais il faut aussi de la « matière » (on essaiera de prendre modèle sur le CoReg).

:

Voie verte Rennes- Vitré (A. Lévêque et G. Desiage)

La voie verte Rennes- Vitré (en projet depuis 2005) est actuellement sous enquête d'utilité publique. L'AF3V, par l'intermédiaire de M. Chenebeau, a fait une ébauche de courrier qui sera adressé au commissaire- enquêteur en faisant part de ses remarques et suggestions C'est une initiative du Conseil

Départemental qui n'a pas consulté le Comité ; il est donc demandé le respect de la charte au nom de la Fédé et de la charte Véloroutes et Voies vertes.

G. Desiage va prendre contact avec M. Chenebeau de l'AF3V par rapport à la sécurité ?

Calendrier (Y. Lenoël et A. Lévêque)

Y. Lenoël présente ses excuses aux clubs « maltraités » et les assure de leur priorité pour 2019 : en effet, certains clubs se sont plaints par rapport à des organisations proches les mêmes jours.

Il faut être vigilant lors de la validation du calendrier car certains clubs inscrivent leur randonnée sur le site sans en avoir avisé le Comité.

Il faut déjà penser à une date pour la réunion d'élaboration du prochain calendrier : le 28 septembre ou le 5 octobre.

Il faut être très rigoureux pour ne pas pénaliser les petits clubs.

Point financier général et par commission (J.-P. Langouët)

Au 6 avril 2018, le compte courant présente un solde positif de 10 790 € et le livret de 68 900 €.

Commissions	Budget prévu	Budget dépensé
VTT	2 000 €	388 €
Formation	4 250 €	2746,38 €
Jeunes	745 €	912 €
Sport Santé Solidarité	500 €	360 €
Tourisme	700 €	86,70
Sécurité	185 €	0 €
Féminines	12000 €	1390 €
Communication	6850 €	3360,40 €

Grâce au dépôt d'un dossier préparé par le Président, le Trésorier et la Secrétaire, une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 250 € a été allouée par la FFCT pour des actions particulières du Comité visant à recruter de nouveaux licenciés.

Il faut dès maintenant prévoir une réunion avec les censeurs aux comptes pour leur présenter les comptes actualisés (2018 est une année électorale pour eux).

Point des commissions

VTT (P. Poitevin) :

Hier soir, une réunion a eu lieu à Loudéac avec le CoReg pour relancer la fameuse Trans-Bretagne démarrée en 2007 ! Un constat : aucune avancée depuis 2014, aucune décision.

Une prochaine réunion aura lieu avec les 4 départements bretons le 29 mai à 14h à Loudéac pour présenter les projets de circuits au Conseil Régional.

Il est bien évident que le 35 s'appuiera sur la Trans Ille-et-Vilaine qui est en cours d'élaboration.

A ce propos, sur les 40 clubs contactés par téléphone, seuls 8 ont donné réponse sans être sûrs de s'engager ; un courrier va leur être envoyé dans les prochains jours pour leur proposer un circuit-type qu'ils pourront modifier ou pas.

Fin mai, la décision sera prise sur la réalisation ou pas de ce projet de Trans Ille-et-Vilaine.

Lors des réunions de secteur, les clubs ont émis le souhait de se rencontrer en dehors des randos officielles ; il a donc été projeté de faire des rencontres le dimanche entre clubs non-voisins mais pas trop éloignés.

✚ **Communication** (J.-P. Lepoidevin) :

A ce jour, uniquement 3 annonceurs ont répondu favorablement (les membres du CA n'ont pas donné suite à l'appel qui leur avait été lancé suite au dernier CA).

Pour les abonnements, cela n'est pas mirobolant : seulement 46 clubs et 4 MI ont transmis leur demande !

Seulement 3 articles sont parvenus. Y aura-t-il des articles du Comité, du Critérium Jeunes ???

Qui fait l'édito ? La commission VTT ????

✚ **Blog et site Internet** (A. Lévêque)

On attend des articles...

✚ **Féminines** (F. Pannetier) :

La sortie organisée à Vannes par le COREG les 2 et 3 juin 2018 voit une participation de 85 femmes du 35 : 28 en autonomie, 42 départs de Rennes le vendredi matin et 15 départs de Pipriac ; 53 hébergements à Rochefort le dimanche soir. A noter que le 3 juin sera le jour de la Fête du Vélo à Vannes.

La réunion de présentation est annoncée pour le 24 avril à 20h à la Maison des Sports.

Un acompte a été versé au CoDep et au CoReg

La concentration nationale est prévue en septembre 2020 à Toulouse.

✚ **Formation** (D. Morin) :

La formation animateur des 17 et 18 février s'est déroulée avec 11 personnes : 3 du 29, 3 du 56 et 5 du 35. Un changement de site est envisagé pour l'an prochain (février 2019) : P. Poitevin se renseigne sur un lieu aux environs de Liffré ; il souhaiterait que la formation soit plus adaptée pour le VTT.

✚ **Jeunes** (V. Frangeul) :

- Le Critérium Jeunes a eu lieu à Bruz le 24 mars 2018 avec un accueil superbe de La Bicyclette Bruzoise. 15 jeunes y ont participé et 10 sont qualifiables. Une déception cependant : le manque de participants !
- Pour le Concours Départemental d'Education Routière, la date est fixée au 14 avril à Rennes avec Sébastien His (Roazhon Mobility).
- Le Critérium Régional aura lieu le 20 mai à Pipriac et Saint-Just.

✚ **Sécurité** (G. Desiège) :

Une réunion a eu lieu à la Préfecture avec un Délégué ministériel à la Prévention Routière pour présenter les avantages du 80km/h ; A. Lévêque et G. Desiège y ont participé.

✚ **Sport, Santé, Solidarité** :

Une soirée d'information animée par D. Jacob sur le thème « Bien vieillir en pratiquant le cyclotourisme » s'est déroulée le 26 janvier avec la participation d'une quarantaine de personnes, très satisfaites de leur soirée.

✚ **Tourisme** (Y. Lenoël) :

Le projet d'un Téléthon a été abandonné, tout comme la Cyclo-découverte de Saint-Pern, vu le peu de monde dans la commission (4 personnes) et le peu de réponses des clubs.

La Fête du Vélo est relancée dans le 35 grâce à 5 clubs (Romillé, Tinténiac, Dinard, Roues libres et Roazhon Mobility).

Alain Lévêque participera à une réunion avec le Comité Départemental de Tourisme le 26 avril.

Une réunion est envisagée vers la fin mai pour les Territoires vélotouristiques à Dol de Bretagne et St Méen-Montauban : A. Lévêque et G. Maurice y participeront.

Une info a été transmise par un usager : la route forestière des Juteauderies dans la forêt de Rennes est impraticable malgré le fait que ce soit un circuit vélo : A. Lévêque a contacté Pauline Cornée, du Pays de Rennes. Ce sujet sera abordé lors d'une réunion en avril avec Rennes Métropole.

✚ **Séjour CODEP** (Y. Lenoël)

Le séjour 2018 à Najac compte 96 inscrits : 82 vélo et 14 marche (51 hommes et 45 femmes).
Les parcours sont en phase de finalisation.
Pour 2019 (du 11 au 18 mai), deux idées : Alsace (Munster) ou Pyrénées (Cambo-les-Bains)

Compte-rendu des diverses réunions (tout le monde)

Alain Lévêque a participé à l'AG du CDOS le 21 février ; une chose à retenir : la fusion entre le CDOS et Profession Sport.

C. Langouët a participé à la réunion du CDT pour mettre en place des circuits qui favorisent l'accueil hôtelier et restaurateur notamment.

Informations et questions diverses

- Absence de C. et J.-P. Langouët du 13 au 30 avril. En cas d'urgence, contacter A. Lévêque.
- Réponses à l'envoi aux clubs pour abstentions votes AG FFCT et CoReg : 42 clubs ont voté et 51 se sont abstenus ; seuls 6 clubs ont répondu au message leur demandant les raisons de leur abstention : les 6 réponses sont les mêmes : OUBLI.
- Gobelets réutilisables : P. Poitevin fait remarquer qu'en 2017, dans le 35 uniquement, 150 000 gobelets jetables ont été mis à la poubelle. D'où l'idée ; pourquoi pas utiliser des gobelets réutilisables, d'autant qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, la vaisselle jetable sera interdite ?
- Séminaire CoDep- CoReg le 21 avril à Paris (A. Lévêque).
- Annonce du décès de Marianick Launay (épouse de Maurice Launay, ancien membre du Comité et responsable du Séjour CoDep) en mars.
- **Prochain CA le 15 juin 2018 à 19h.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Président
A. Lévêque

La Secrétaire
Chantal Langouët